



**Convention contre  
la torture et autres peines  
ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
8 février 2019  
Français  
Original : anglais  
Anglais, espagnol et français  
seulement

---

**Comité contre la torture**

**Sixième rapport périodique soumis par le Royaume-Uni de  
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en application de  
l'article 19 de la Convention selon la procédure facultative  
d'établissement des rapports, attendu en 2017**

**Rectificatif**

**Page 4**

*Après Dépendances de la Couronne insérer*

Territoires d'outre-mer Il existe 14 territoires d'outre-mer, mais 10 seulement ont des populations autochtones permanentes : Anguilla ; Bermudes ; îles Caïmanes ; îles Falkland ; Gibraltar ; Montserrat ; le groupe formé par Pitcairn, Henderson, Ducie et Oeno ; le groupe formé par Sainte-Hélène, Ascension, Tristan da Cunha ; îles Turques et Caïques ; îles Vierges (communément appelées les îles Vierges britanniques). Le champ d'application de la Convention contre la torture a été étendu à ces 10 territoires d'outre-mer.

---

